

# *MusicaVillers*

ÉCOLE DE MUSIQUE À VILLERS-LÈS-NANCY

17 bis, rue du Haut-de-la-Taye 54600 Villers-lès-Nancy - 03 83 27 68 04

## **PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2019-2022**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Contexte socio-économique et culturel</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Missions générales de MusicaVillers</b>	<b>4</b>
2.1	Enseignement musical	4
2.2	Promotion artistique	4
2.3	Vie locale	4
2.4	Formation	4
<b>3</b>	<b>Fonctionnement, missions et perspectives</b>	<b>5</b>
3.1	Public de l'établissement	5
3.2	Activités musicales et leur évolution	6
3.2.1	Pratique individuelle	6
3.2.2	Classes d'enseignement collectif	7
3.2.3	Pratique collective	10
3.2.4	Evaluations	11
3.2.5	Perspectives pédagogiques	12
3.3	Promotion artistique	12
3.3.1	Action culturelle liée à la fonction d'enseignement	12
3.3.2	Développement de l'action culturelle	13
3.4	Participation à la vie locale	14
3.4.1	Vers le jeune public du centre aéré	14
3.4.2	Vers les personnes âgées	14
3.4.3	Vers le public autiste	14
3.4.4	Vers le public des écoles	14
3.4.5	Vers les citoyens	15
3.4.6	Vers les associations	15
3.4.7	Vers les structures similaires	15
3.5	Formation	15
<b>4</b>	<b>Diagnostic</b>	<b>15</b>
4.1	Atouts	15
4.2	Faiblesses	16
4.3	Opportunités	16
4.4	Menaces	16
<b>5</b>	<b>Communication</b>	<b>17</b>
<b>6</b>	<b>Administration et gestion</b>	<b>17</b>

6.1	Locaux	17
6.2	Statuts	17
6.3	Budget	17
<b>7</b>	<b>Annexe</b>	<b>19</b>
7.1	Priorisations	19

Le projet d'établissement définit l'identité de l'établissement ainsi que ses objectifs prioritaires d'évolution. Dans ce but, il prend en compte la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire, ainsi que l'activité des différents acteurs et partenaires inscrits dans sa sphère de rayonnement, particulièrement les établissements relevant de l'Education nationale, les structures en charge de la pratique amateur, ainsi que les lieux de création et de diffusion artistique et culturelle.

Le projet d'établissement identifie les missions et le rôle de chacun, ainsi que la description des actions et de leur mise en œuvre, dans une articulation cohérente et équilibrée des dimensions pédagogiques, artistiques, sociales et culturelles. La participation et l'engagement de chacun : élus, direction culturelle, enseignants, partenaires et adhérents contribueront à sa bonne mise en œuvre.

Destiné aux élus, enseignants, partenaires, usagers de l'établissement, tutelles administratives et pédagogiques, ce projet d'établissement a été approuvé par le conseil d'administration du 13 novembre 2019.

## 1 Contexte socio-économique et culturel

MusicaVillers, école de musique à Villers-lès-Nancy, est un établissement d'enseignement musical, de statut associatif. Elle s'inscrit parmi d'autres structures semblables réparties sur le territoire de la métropole du Grand Nancy. Par conséquent, son champ d'action est prioritairement tourné vers la commune de Villers-lès-Nancy, même si des partenariats et des projets l'amènent régulièrement à dépasser ce cadre.

Villers-lès-Nancy, commune de près de 15 000 habitants, jouxte la ville de Nancy. Ses habitants bénéficient d'un niveau de vie plutôt favorable (60% de la population est issue des classes socio-professionnelles moyenne et supérieure). L'activité culturelle y est bien représentée : 3 salles de spectacles (Caveau de la Roële, Ecraignes, MJC Jean Savine), une galerie d'expositions (château de Madame de Graffigny) et une saison culturelle active. La commune jouit également de la dynamique de la métropole, riche de sa population étudiante.

Les 14 500 habitants de Villers-lès-Nancy se répartissent de la façon suivante<sup>1</sup> :

- 30-59 ans : 34 %
- 60 ans et plus : 31,5 %
- 15-29 ans : 20,4 %
- 0-14 ans : 14,2 %

Les catégories socio-professionnelles sont classées comme suit :

- retraités : 33 %
- cadres et professions intellectuelles supérieures : 15 %
- professions intermédiaires-: 15 %
- ouvriers : 5 %
- employés : 12 %
- artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 2 %

---

<sup>1</sup> Données Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-54578>

## 2 Missions générales de MusicaVillers

Quatre axes sont définis : enseignement musical, promotion artistique, implication dans la vie locale et formation.

### 2.1 Enseignement musical

MusicaVillers propose l'accès pour tous à la pratique musicale, au travers de l'enseignement individuel et collectif. L'école forme les élèves, toute génération confondue, à la pratique amateur et oriente celles et ceux qui envisagent de se perfectionner.

### 2.2 Promotion artistique

Un des objectifs de MusicaVillers est la promotion de la musique et de toute forme artistique liée à la musique par des actions sur le territoire de la commune de Villers-lès-Nancy et sur la métropole nancéienne. MusicaVillers, ancrée sur le territoire, rayonne vers les structures et événements culturels de l'agglomération nancéienne. Elle vise à assumer sa mission de service public d'enseignement et de promotion artistique avec une pédagogie adaptée aux créations, diffusions et actions culturelles.

### 2.3 Vie locale

MusicaVillers joue un rôle actif dans le tissu culturel et social local grâce à des partenariats et des échanges. Actrice de premier plan dans la culture et l'éducation au sein de la commune de Villers-lès-Nancy, MusicaVillers est partenaire des structures locales associatives et d'enseignement. Des échanges ponctuels et durables sont mis en place avec des associations villaroises ainsi qu'avec les écoles maternelles et primaires de la ville.

### 2.4 Formation

MusicaVillers envisage d'utiliser les ressources internes pour développer sa structure de formation. L'école dispose de ressources et de compétences, au sein de son corps enseignant, aptes à être utilisées pour doter l'établissement d'une structure de formation, dans le cadre des besoins générés par les dispositifs de formation professionnelle continue.

## 3 Fonctionnement, missions et perspectives

### 3.1 Public de l'établissement

En 2018, l'école comptait **180** adhérents.

56% sont des enfants de 4 à 16 ans.

	4-16 ans	Adultes
Instrument seul	35	33
Instrument et formation musicale	49	
Instrument et ensemble	5	16

Eveil initiation	9	
Ensemble	2	22 <sup>2</sup>
Groupe hébergé		8
Total	100 <sup>3</sup>	79

Tranches d'âge	Nb de jeunes
4-7 ans	23
8-11 ans	36
12-16 ans	31
Total	90

	Nb de jeunes	Nb d'adultes
accordéon	1	1
batterie	2	1
chant actuel	1	6
chant lyrique	0	8
clarinette	1	4
flûte traversière	6	0
guitare classique	16	1
guitare électrique	4	3
piano	44	13
saxophone	2	1
violon	10	4
violoncelle	2	7

## 3.2 Activités musicales et leur évolution

MusicaVillers vise à développer un enseignement de qualité permettant aux adhérents de s'épanouir dans l'apprentissage et la pratique de la musique.

### 3.2.1 Pratique individuelle

Le contenu des cours s'inspire en partie des programmes établis par la FFEA (Fédération Française de l'Enseignement Artistique) et repose essentiellement sur l'expérience des enseignants et leur capacité d'adaptation aux différents publics rencontrés et à leurs attentes. Les répertoires travaillés sont variés et ouverts. Les professeurs s'engagent à proposer aux élèves tous les genres musicaux et la découverte d'autres instruments que celui pratiqué. Les professeurs incitent leurs élèves à la pratique collective, non seulement au sein des classes d'instruments, mais aussi de façon transversale avec les autres disciplines (voir la partie dédiée à la pratique collective).

<sup>2</sup> jazz, orchestre ou technique vocale

<sup>3</sup> Le total est supérieur à 100 car un jeune peut faire partie de différentes catégories

Disciplines proposées en 2019:

Instruments	Nb de professeurs
Accordéon	1
Batterie	1
Basse	1
Chant lyrique	2 (les cours sont dispensés en alternance par le professeur et par une pianiste répétiteur)
Chant variété	1
Clarinette	1
Contrebasse	1
Flûte traversière	1
Guitare classique	1
Guitare électrique	1
Piano	5
Piano jazz	1
Saxophone	1
Violon, violon alto	1
Violoncelle	1

Pour le jeune public de 6 à 16 ans, le cursus pédagogique est découpé en 3 cycles.

La durée des cycles est variable (entre 3 et 6 années) et correspond à la période nécessaire pour acquérir les objectifs fixés par le programme pédagogique du professeur, et spécifiques à chaque discipline.

Les passages de cycles sont proposés par le professeur et soumis à une évaluation (voir évaluation).

Pour le public adolescent (à partir de 16 ans) et adulte, le programme d'apprentissage est tourné vers un accompagnement de l'élève dans le but de développer son autonomie et son épanouissement dans la pratique de son instrument.

### 3.2.2 Classes d'enseignement collectif

Pour les plus jeunes, le cursus d'apprentissage instrumental est indissociable de la pratique de la formation musicale.

Les classes d'enseignement collectif concernent l'éveil / initiation, la formation musicale (Cycle 1 et Cycle 2), les ateliers, le cours de formation musicale pour les adolescents débutants, les cours de musique d'aujourd'hui et la formation musicale pour adultes.

#### 3.2.2.1 Eveil / Initiation

Ces premières années sont proposées à des enfants de 4 et 5 ans pour le cours d'éveil et de 6 ans pour le cours d'initiation.

Dans ces deux cours, l'approche de la musique se fait par l'intermédiaire :

- du chant (chansons, comptines),
- du mouvement corporel, exécuté à partir des chansons, comptines, apprises par les enfants, ou d'après audition d'une musique enregistrée,
- des rythmes frappés, avec les mains, ou à l'aide de petits instruments de percussion (claves, tambourins, triangles, cloches, wood-block, etc.)
- de l'audition (hauteur, intensité, couleur). Le son est appréhendé sous toutes ses formes, que ce soit d'une manière statique (écoute concentrée de la source sonore) ou active (reproduction de l'extrait entendu, ce qui permet de former la mémoire auditive, traduction avec des gestes de l'intensité et de la hauteur des sons).

Toutes ces activités sont pratiquées dans un esprit ludique pour permettre aux enfants d'aborder la musique d'une manière enjouée, en suscitant leur curiosité.

Des présentations d'instruments sont organisées dans les cours d'éveil initiation pour permettre aux enfants de mieux connaître et éventuellement de choisir l'instrument qu'ils désirent pratiquer. Ces présentations se font en collaboration entre les professeurs d'éveil-initiation, les professeurs d'instrument et ceux de formation musicale.

Un spectacle, rassemblant les classes d'éveil et d'initiation musicale, est présenté en fin d'année scolaire, sur une thématique choisie par les professeurs et validée par le conseil d'administration. En 2018, le spectacle avait pour titre "Nos amis les instruments".

### *3.2.2.2 Formation musicale*

La formation musicale est obligatoire pour tous les élèves inscrits en cours d'instrument.

Les élèves qui justifient d'une inscription en formation musicale au CRR<sup>4</sup> de Nancy, ou de l'obtention d'un diplôme de fin d'études de formation musicale d'une école de musique membre de la FFEA<sup>5</sup>, pourront être dispensés du cours de Formation musicale de MusicaVillers.

Les cours sont organisés par cycles. Le cursus standard comporte deux cycles. Le premier cycle (Initiation Musicale) comprend quatre niveaux (IM1, IM2, IM3, IM4) ; le second cycle (Perfectionnement Musical) comprend deux niveaux (PM1, PM2).

Ce cursus de 6 ans représente le minimum indispensable et nécessaire pour faciliter l'apprentissage d'un instrument. Il est garant de la qualité de l'enseignement musical prodigué par l'école de musique. Il permet à l'enfant, d'une part d'acquérir le minimum des connaissances pratiques et théoriques pour être relativement autonome dans son travail, son jeu, son écoute aux autres, et d'autre part, de vivre ses premières expériences d'écoute, d'analyse, d'audition intérieure et de pratique collective de la musique.

Les cours de formation musicale sont assortis d'ateliers de pratique collective en marge de leur durée.

---

<sup>4</sup> Conservatoire à rayonnement régional

<sup>5</sup> Fédération Française de l'Enseignement Artistique



Les classes sont dédoublées quand les effectifs le permettent (au moins 12 élèves par niveau).

En plus des modèles fournis par les méthodes de référence les professeurs utilisent comme support de travail, les pièces apprises par les élèves lors de leur cours d'instruments, dans le but de concilier le solfège avec la pratique instrumentale appliquée. Ce procédé permet en outre de valoriser à tour de rôle un élève et la pièce qu'il travaille sur son instrument.

Le professeur de formation musicale est garant d'une ouverture sur l'histoire de la musique, les cultures du monde, les styles musicaux et leurs contextes sociaux et géographiques, sans jugement de goût, au travers d'auditions, de recherches personnelles ou collectives et, si l'occasion se présente, de sorties culturelles.

Un travail de recherche pédagogique est effectué par les professeurs de formation musicale en complément des ouvrages de base qui proposent les pratiques suivantes : écoute d'une œuvre, analyse succincte d'une partition, travail d'un extrait, dictée à parties manquantes, etc ... De plus, les idées et réalisations sont échangées lors des réunions pédagogiques.

### *3.2.2.3 Ateliers*

Ces ateliers permettent aux élèves de niveaux et de pratique instrumentale différents de se retrouver autour d'un projet musical présenté en cours d'année.

Quatre ateliers sont proposés aux élèves des classes de formation musicale :

- Atelier de création de chansons

Guidés par le professeur, les enfants associent la pratique vocale à la création littéraire et musicale de chansons. Les pièces créées sont par la suite accompagnées d'élèves musiciens issus des ensembles de l'école, sur des arrangements originaux.

- Atelier de percussion

Les enfants découvrent le rythme au travers de la pratique collective.

- Ensemble premier cycle débutants

Cette formation orchestrale de chambre initie les élèves à la pratique collective à partir d'un répertoire écrit.

- Ensemble premier cycle confirmé

Prolongement du précédent ensemble : les élèves qui y participent ont acquis au moins 2 années de pratique collective et aspirent à rejoindre l'orchestre de MusicaVillers par la suite.

### *3.2.2.4 Formation musicale pour adolescents*

Ce cours (davantage considéré comme un espace d'échange et de réalisations) vise à susciter un intérêt pour l'apprentissage musical chez les jeunes, dont la pratique instrumentale s'éloigne par rapport à leur environnement sonore.

L'objectif de cet atelier est de porter un regard de musicien, lors de séances de partage et d'échanges sur la musique écoutée par les adolescents et les jeunes adultes. Il se veut un trait d'union entre les acquis et l'expérience des jeunes musiciens et leur environnement musical quotidien.

### *3.2.2.5 Formation musicale pour adultes*

L'école de musique propose des cours de formation musicale pour adultes, adaptés à leurs profils et à leurs parcours, en fonction d'un nombre suffisant de participants. Leur contenu reprend les bases solfégiques nécessaires à la pratique musicale, et complète cette formation par des notions analytiques et des présentations d'œuvres jouées dans la programmation culturelle de l'agglomération, qui seront entendues lors de sorties collectives.

## **3.2.3 Pratique collective**

La pratique collective est largement encouragée et favorisée au sein de l'école de musique. Cet aspect de l'enseignement permet, pour l'élève, l'épanouissement de la pratique musicale par le partage et l'écoute. Afin de répondre à ses missions, l'école propose 7 ateliers, ensembles et orchestre.

### *3.2.3.1 Atelier de découverte musicale*

L'ouverture en 2018 de cet atelier, exclusivement en direction du public d'enfants fréquentant le centre aéré de la commune, résulte d'une concertation avec les services municipaux. Les enfants, non musiciens, bénéficient d'une initiation au travers de la pratique vocale, parmi d'autres activités proposées par le centre de loisirs.

### *3.2.3.2 Atelier de musiques actuelles*

Il rassemble des élèves adolescents autour d'un répertoire de variété et de musique pop.

### *3.2.3.3 Ensembles de classe*

Des élèves d'une même classe (violoncelle, clarinette...) sont regroupés à l'occasion de pièces montées pour des auditions.

### *3.2.3.4 Ensembles transversaux*

Ces ensembles composés de différents instruments sont des formations éphémères et occasionnelles montées au gré des programmes, à l'initiative des professeurs et parfois des élèves.

### *3.2.3.5 Orchestre*

L'orchestre de l'école de musique rassemble plus de 20 musiciens autour d'un répertoire classique, de musique de scène ou de variété. Il se produit en moyenne 3 fois par an. Un stage, ouvert sur l'extérieur de l'école, est organisé presque chaque année à l'issue duquel est donné un concert à l'occasion de la fête des Vendanges de Villers-lès-Nancy.

### *3.2.3.6 Inner jazz*

Cet orchestre de jazz rassemble une quinzaine de musiciens. Le répertoire est constitué d'arrangements originaux de morceaux qui se situent entre différents styles de jazz, mais aussi entre chanson et musique pop. Inner jazz se produit en moyenne 5 à 6 fois au cours de l'année. Quand le stage annuel de l'orchestre n'a pas lieu, il remplace l'intervention de ce dernier lors de la fête des Vendanges.

### 3.2.3.7 *Atelier de technique vocale*

La classe de chant lyrique propose à ses élèves un atelier collectif hebdomadaire basé sur la technique du chant.

## 3.2.4 Evaluations

### 3.2.4.1 *Pour la formation musicale*

Les évaluations sont organisées autour du contrôle continu et d'examens de fin d'année pour les passages de cycle (ou de milieu de cycle en ce qui concerne le premier cycle).

Les résultats et observations sont reportés sur le bulletin de suivi scolaire qui accompagne l'élève dans ses cursus. Celui-ci sera amené à figurer dans un environnement numérique de travail (ENT). Le contrôle continu est pratiqué par les professeurs. Ces derniers communiquent en fin d'année les commentaires sur l'évolution et l'attitude de l'élève.

L'examen de fin de cycle vient valider le passage au cycle supérieur. Celui de milieu de premier cycle (IM2) permet une évaluation de l'élève à l'issue des deux premières années de formation musicale.

Ces examens se déroulent en deux étapes : la première est écrite avec vérification des connaissances théoriques et des compétences acquises concernant l'écoute. La seconde est orale avec lecture rythmique, mélodique, déchiffrage et exposé sur une œuvre choisie par l'élève, interrogé par le jury.

Par ailleurs, l'école incite les élèves à se produire en public au moins trois fois au cours de l'année et à assister à un minimum de 3 spectacles culturels vivants (pas forcément musicaux). Ces deux points sont également pris en compte dans l'évaluation, le deuxième pouvant être soumis à des commentaires.

### 3.2.4.2 *Evaluation instrumentale*

Les élèves en cours de cycle sont soumis à un contrôle continu de la part de leurs professeurs. En fin d'année scolaire, le professeur d'instrument précisera succinctement sur le bulletin de suivi le niveau atteint à l'intérieur du cycle, les progrès réalisés, les lacunes et les objectifs à atteindre pour l'élève. Ces appréciations pourront être consultées lors des évaluations de fin de cycle.

Les élèves en fin de cycle préparent deux pièces choisies par leur professeur ou en concertation : l'une en solo, d'une durée minimale selon le cycle, l'autre en formation. Ces 2 pièces sont présentées devant un jury interne à l'occasion d'une audition publique (Une perspective est la mise en place de jury commun en intégrant des membres de l'école de musique de Laxou). La participation à un minimum de 3 auditions et la participation à 3 spectacles comme spectateur est également prise en compte dans l'évaluation.

### 3.2.4.3 *Evaluation par les adhérents*

Afin d'améliorer l'environnement et l'enseignement de l'école, le conseil d'administration souhaite mettre en place un système d'évaluation qui permette de faire remonter d'éventuelles difficultés. Il se ferait de manière anonyme, de manière non « violente » et en recueillant des pistes d'amélioration.

### 3.2.5 Perspectives pédagogiques

L'offre, actuellement limitée aux classes d'instruments cités<sup>6</sup>, est appelée à s'étoffer sur les classes existantes et à s'ouvrir à d'autres disciplines : cuivres, hautbois<sup>7</sup> ...

Pour les classes existantes, les professeurs s'engagent à promouvoir leur discipline en intervenant en milieu scolaire. Pour les disciplines non représentées, une étude concernant la demande, doublée d'une campagne de communication sera réalisée.

Un regard vers les nouvelles technologies liées à la musique est également envisagé au travers de supports comme l'informatique musicale ou la lutherie électronique.

Une ouverture vers l'apprentissage mixte (blending learning), dispositif incluant des temps de cours en présentiel et des temps de formation en ligne entre les cours, est une piste à étudier. Au moyen d'une plateforme internet, les professeurs dispenseraient un enseignement musical collectif, global et connecté.

L'école aspire à se tourner vers d'autres disciplines artistiques (danse, théâtre, art plastique...) en développant des partenariats d'interdisciplinarité à l'occasion de spectacles ou de projets pédagogiques.

Les perspectives pédagogiques sont appuyées par une politique d'investissement en équipement musical et éducatif, notamment par la constitution d'un parc instrumental et d'un fonds de partitions.

## 3.3 Promotion artistique

MusicaVillers, implantée au cœur de la commune et seule association d'envergure proposant l'enseignement musical, se positionne par conséquent comme actrice importante de service public parmi les structures culturelles. Elle exerce des activités de promotion liées à sa fonction d'enseignement et tend aussi à se développer comme partenaire et acteur de l'activité culturelle locale.

Le budget alloué pour les projets liés à la promotion artistique représente 3 % de celui de l'école de musique, soit environ 6000€/an.

### 3.3.1 Action culturelle liée à la fonction d'enseignement

L'école dispose d'un potentiel permettant de proposer régulièrement des prestations liées à son activité pédagogique :

- Des auditions inter classes sont organisées 5 à 6 fois au cours de l'année scolaire entre novembre et mai.
- La semaine musicale, qui se tient chaque année fin juin, propose une visibilité de l'ensemble du travail réalisé au cours de l'année par une série de concerts journaliers sur 6 jours.

---

<sup>6</sup> Pour 2018 : Accordéon, Batterie, Chant lyrique, Chant variétés, Clarinette, Flûte traversière, Guitare classique, Guitare électrique, Piano, Piano jazz, Saxophone, Violon, violon alto, Violoncelle

<sup>7</sup> Trois nouvelles classes se sont ouvertes ces dernières années : basse, contrebasse, percussions

- La scène ouverte : moment festif annuel où les musiciens de l'école et d'ailleurs partagent un moment musical. La scène aura lieu hors les murs de l'école en restant sur Villers les Nancy.
- Des spectacles sur des projets spécifiques ou des rendez-vous annuels mettent en scène le travail des ensembles (classe de chant avec Carmen in Swing, concert de jazz au caveau de la Roële, concert de l'orchestre...).
- Des prestations occasionnelles liées à l'activité culturelle ou sociale locale ont lieu régulièrement au cours de l'année (participation à la fête de la musique, à NJP, à la fête des Vendanges, au forum des associations animations d'associations, les 40 ans de l'école ...).

### 3.3.2 Développement de l'action culturelle

Moteur de l'activité de l'école, le corps enseignant par son activité extra-professorale est en mesure de proposer la production de spectacles liés à son activité scénique. Par ailleurs, la diffusion d'informations sur l'activité artistique des professeurs (concerts, sorties d'album...) doit être accessible sur les supports de communication de l'école.

L'hébergement de groupes musicaux avec mise à disposition des locaux et du matériel est pratiqué depuis plusieurs années en échange de prestations dans le cadre des programmations de l'école de musique.

Quelques pistes sont envisagées :

- MusicaVillers pourra être également à l'origine de l'organisation de festivals ou de rendez-vous culturels qui alimenteraient la programmation de la commune.
- MusicaVillers pourra servir de relai des événements musicaux de l'agglomération.
- Le développement de cycles de conférences animés par des professeurs ou des personnalités du monde culturel s'inscrit également dans sa mission de la promotion artistique.
- La mise en place de master classes ouvertes au public extérieur à l'école est envisagée comme action de promotion de la musique et ouverture des modes d'enseignement.
- L'école prévoit l'organisation de résidences d'artistes, liées à des projets tels que préparation de spectacle, stage spécifique, découverte de nouveaux domaines...

## 3.4 Participation à la vie locale

La participation de MusicaVillers comme centre de ressources au sein du tissu associatif et social est essentielle.

L'école de musique constitue une partie du vaste réseau local visant à dynamiser, renforcer le lien social et à contribuer à l'éducation culturelle de toutes les catégories de population.

Outre sa fonction d'école de musique où l'apprentissage d'un instrument et les opportunités d'applications sont dispensés aux adhérents, MusicaVillers dirige son action vers les publics extérieurs à l'école.

### 3.4.1 Vers le jeune public du centre aéré

En partenariat avec la municipalité, l'école de musique a créé en 2018 un atelier de découverte de la musique et de la pratique musicale au travers du chant choral. Celui-ci s'adresse aux enfants du centre aéré et s'inscrit parmi les différentes activités proposées au cours de la journée du mercredi.

### 3.4.2 Vers les personnes âgées

Depuis 2017, l'école de musique intervient dans les 2 résidences autonomie du territoire de la commune en proposant aux usagers un moment musical composé de chansons et de pièces instrumentales qu'ils peuvent reprendre en chœur. Ces rendez-vous favorisent également les rencontres intergénérationnelles.

### 3.4.3 Vers le public autiste

Un des professeurs de l'équipe pédagogique a suivi une formation dans le cadre du projet *Autismus* afin d'initier les enfants autistes à la musique dans le temps scolaire et périscolaire.

L'école envisage d'adapter l'école pour l'accueil d'élèves autistes ou en situation de handicap.

### 3.4.4 Vers le public des écoles

La découverte de la musique peut être apportée sur le temps périscolaire afin de sensibiliser les enfants au moyen d'ateliers originaux basés sur le chant et l'exploration sonore.

Des présentations d'instruments sont également envisagées avec illustrations musicales.

Par ailleurs, la sollicitation de ce public pour assister aux événements proposés par l'école (concerts, spectacles) doit être accompagnée d'une préparation pédagogique en concertation avec les enseignants (cf *Carmen in Swing*, avril 2018).

Ces 2 derniers points concernent également le public des collèges. L'impulsion d'actions durables en milieu scolaire est un élément clé des missions de l'école de musique hors ses murs.

### 3.4.5 Vers les citoyens

L'école de musique répond aux sollicitations des actions citoyennes menées par la municipalité : commémorations, journée des droits de la femme, semaine de l'enfance, inaugurations ...

### 3.4.6 Vers les associations

L'école collabore avec les associations locales en participant aux actions menées occasionnelles ou régulières (anniversaire de Clairlieu animation, festiPAJ, jumelage franco-allemand...)

### 3.4.7 Vers les structures similaires

Des échanges ont lieu régulièrement, à la faveur des professeurs qui exercent dans plusieurs structures d'enseignement sur l'agglomération. Des projets ponctuels peuvent être montés tels

que des orchestres inter-établissement (ensemble de anches avec le Conservatoire), des spectacles (Carmen in Swing avec l'école de musique de Vandoeuvre) ou des stages.

L'école invite régulièrement des structures à participer à des concerts (concert de jazz avec la MJC Lillebonne, l'EMAN<sup>8</sup>, l'école de musique de Vandoeuvre...).

### 3.5 Formation

Le corps enseignant de l'école de musique est sollicité au cours de sa carrière dans le cadre de la formation professionnelle.

A l'occasion des entretiens professionnels, des compétences et aspirations personnelles sont mises en lumière.

Il ressort notamment que des professeurs sont disposés à transmettre leurs aptitudes en direction de professionnels.

Ces actions devraient permettre à l'école de musique de se doter d'une capacité d'enseignement comme centre de formation.

## 4 Diagnostic

Le diagnostic est repris à partir de l'analyse atouts, faiblesses, opportunités et menaces validée le 20/03/2018 par le Conseil d'Administration.

### 4.1 Atouts

L'école de musique s'appuie sur une équipe enseignante expérimentée, avec une grande part de professeurs ayant une certaine ancienneté dans la structure. Leurs conditions de rémunération sont basées sur un indice de professeur, ce qui n'est pas forcément appliqué dans d'autres structures. Cela constitue un élément positif pour le recrutement de professeurs de qualité. Certains sont engagés au Conservatoire de Nancy ou dans des orchestres professionnels. Ils interviennent de plus dans d'autres écoles, ce qui permet de lancer des ponts entre établissements.

Les ensembles de l'école de musique sont de qualité. Les élèves sont également impliqués dans plusieurs ensembles. Il en ressort un certain dynamisme qui attire des adhérents intégrant les ensembles sans être par ailleurs élèves de l'école.

Concernant la gouvernance, le nouveau Conseil d'Administration est composé de 10 membres enthousiastes, qui représentent la diversité des usagers (élèves adultes, parents d'élèves, groupe hébergé,...). Les compétences individuelles de chacun permettent de traiter collectivement la plupart des questions, avec une communication efficace entre chaque bénévole. Le diagnostic de gestion met en évidence une santé financière assez bonne et stable. Les entretiens professionnels, élément obligatoire dans une telle structure, ont, quant à eux, été rapidement réalisés par les coordinateurs.

### 4.2 Faiblesses

Sur le plan pédagogique, l'équipe de professeurs est nombreuse mais certains enseignants n'ont qu'un nombre réduit d'heures de cours par semaine. Ils se croisent parfois peu, ce qui limite leurs interactions.

---

<sup>8</sup> Ecole des Musiques Actuelles de Nancy

Les élèves de certains enseignants ne participent jamais aux ensembles même temporaires ou ne se produisent jamais lors des auditions. En ce qui concerne la production en public, il y a également un manque d'interaction entre les enseignants, ce qui conduit parfois à des auditions d'une seule famille d'instruments. Enfin certains parents n'assistent aux auditions que pendant le laps de temps où leur enfant est "sur scène", ce qui est dommageable pour le reste des prestations.

La gestion des équipements pédagogiques est laissée au bon vouloir de chacun, les investissements se font quant à eux sur des matériels très conventionnels.

Les passages de cycles sont peu nombreux chaque année. En terme d'effectifs, les classes de FM sont peu remplies, notamment pour les derniers niveaux. Les élèves quittent souvent l'école au moment de leur adolescence. Pour certains des jeunes élèves, les créneaux horaires peuvent parfois être assez tardifs.

Pour ce qui est des "ressources humaines", les relations entre les coordinateurs pédagogique, administratif et les enseignants sont perfectibles. L'environnement de travail est quant à lui assez bruyant en raison de la nature des locaux.

### 4.3 Opportunités

La municipalité compte sur l'école de musique : elle s'adresse à elle pour l'animation culturelle de la commune. La convention quadri-annuelle signée l'an passé a permis de fixer les objectifs, attentes, modes de fonctionnement ... de façon claire afin de piloter l'école de musique dans la meilleure orientation vis à vis de notre principal partenaire institutionnel.

Les projets inter-écoles sont de plus un moyen de faire connaître et de mettre en valeur l'école de musique.

### 4.4 Menaces

Au niveau financier, les ressources publiques dont l'école dépend, sont, par principe, fragiles. Dans ce cadre nous serons contraints de trouver des fonds par d'autres biais : mécénat, partenariat financier, sponsoring, investissements ...

Certaines actions attendues par la municipalité ne sont pas toujours faciles à assumer, notamment en termes de délai de mise en œuvre

Pour une dimension inter-écoles, il n'y a pas encore de grille de décision mise en place pour accepter ou refuser les projets.

Les réunions avec le Conseil Départemental quant à elles ne sont plus mises en place.

## 5 Communication

A l'occasion de ses 40 ans, depuis la rentrée 2018, l'école de musique revêt un nouvel aspect : changement d'intitulé de APM à MusicaVillers, nouveau logo, nouvelle charte graphique, développement de supports de communication (physiques et numériques).



## 6 Administration et gestion

### 6.1 Locaux

Depuis une dizaine d'années, tous les cours de musique et le secrétariat sont regroupés au sein d'un même bâtiment. Ces locaux sont attribués à titre gracieux par la municipalité qui prend également en charge les fluides et l'entretien des communs. Le nettoyage des salles attribuées sont à la charge de l'école de musique.

Suite à l'implantation de la maison sociale et au déménagement de l'AMCF, des salles ont été jusqu'alors occupées par l'école ont été attribuées à l'Association Musique Culture et Folklore.

En échange, une salle a été refaite avec certes une meilleure acoustique sans aucune amélioration de l'insonorisation inter salle.

### 6.2 Statuts

L'école de musique est une association de type "loi 1901" créée le 17 septembre 1978. A ce titre elle est gérée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus (pour une durée de 3 ans) à l'issue de l'assemblée générale annuelle. Ces membres sont bénévoles et se réunissent régulièrement afin d'établir les orientations budgétaires et pédagogiques et d'en suivre les évolutions au long de chaque exercice comptable. Le Conseil d'Administration travaille également en interaction avec la municipalité.

Au sein du Conseil d'Administration, un bureau est désigné par vote à l'issue de l'assemblée générale. Pour plus de détails voir les statuts.

### 6.3 Budget

Le budget est constitué à parts quasi égales des cotisations des adhérents et des subventions de nos partenaires (municipalité de Villers-lès-Nancy et Conseil Départemental).

3 % de ce budget est alloué à la réalisation des différents projets annuels (rémunération des heures complémentaires des enseignants, prestataires extérieurs, ...)

3% du budget annuel est également consacré aux investissements, notamment pédagogiques (renouvellement du parc instrumental, amélioration du matériel de sonorisation, ...)

## 7 Annexe

<b>Priorisation du Projet d'établissement 2019-2022</b>			
<b>Actions</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>
<b>Identité MusicaVillers</b>			
<b>Evénements annuels</b>			
Auditions interclasses	X	X	X
Semaine musicale	X	X	X
Scène ouverte	X	X	X
Ensembles	X	X	X
Fête des vendanges	X	X	X
Forum des associations		(sous réserve)	(sous réserve)
<b>Evénements à la demande</b>			
Animation des associations	X	X	X
NJP		X	X
Festival (interne et extérieur)			X
Conférences	X	X	X
Master class		X	
Résidences d'artiste	X		X
Concerts publics (musiciens professionnels ou non)	X	X	X
<b>Hors Musicavillers (Transmission / Sensibilisation)</b>			
Autismus	X	X	X
Accueil de Loisirs sans Hébergement	X	X	X
Ecoles / collèges	X	X	X
<b>Formations</b>			
Formation pour le professionnel			X
Evolution par approche mixte			X
Evolution vers de nouveaux instruments	X	X	X
<b>COMMUNICATION</b>			
Site web			
<i>Terminer contenu</i>	X	X	
<i>Politique de news</i>		X	
Face Book			
<i>Terminer contenu</i>		X	
<i>Politique de news</i>		X	
Communication institutionnelle			
Communication vers sponsors		X	
Communication vers les usagers		X	

Sur demande: compte de résultat 2018-2019 et budget prévisionnel 2019-2020